

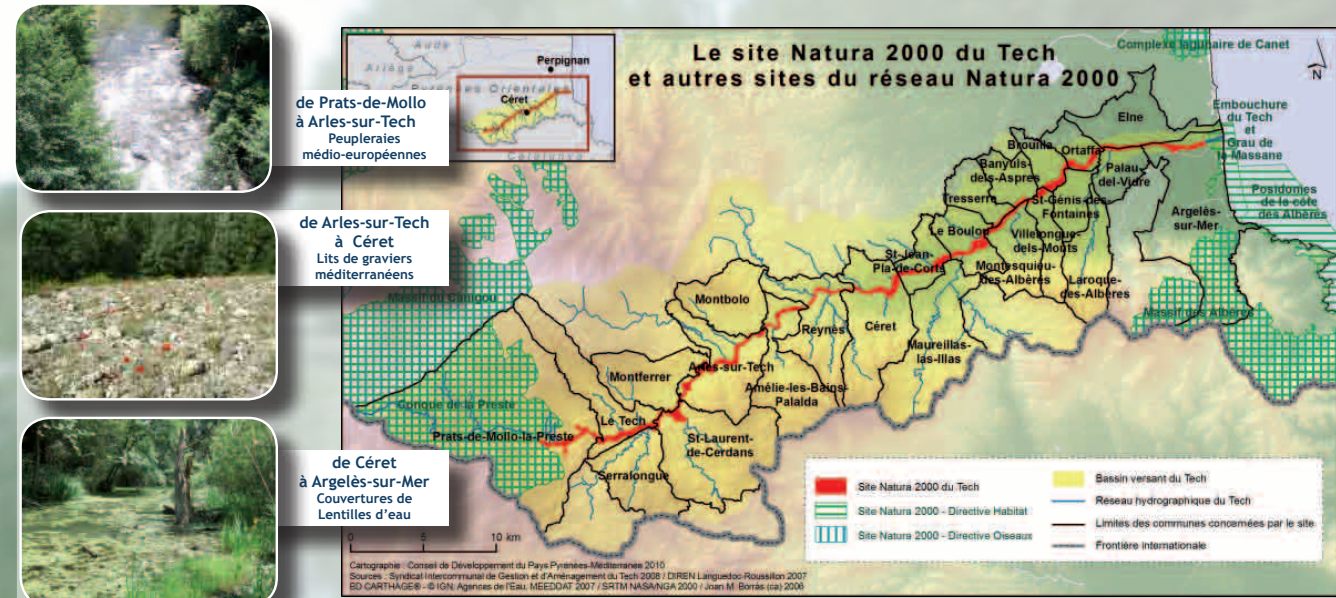


## LE SITE NATURA 2000 « LES RIVES DU TECH »

Le Tech prend sa source dans le Massif du Costabona au pied du Roc Colom à 2 345 m d'altitude, et se jette 85 Km plus loin en Méditerranée. Ce cours d'eau méditerranéen à un caractère bien trempé. En effet, d'un filet d'eau inoffensif en été, il peut devenir un énorme torrent de boue menaçant lors de forts orages ! Ce fleuve traverse des gorges étroites aux pentes abruptes dans sa partie amont puis son lit s'élargit dans la Plaine du Roussillon. Pour le faire grossir, vingt-quatre affluents s'y jettent depuis sa source jusqu'à l'embouchure.

Proposé en 2001 par la France, le site Natura 2000 « Les Rives du Tech » a officiellement été retenu comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) le 21 septembre 2006. Le Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech (SIGA Tech) en est l'opérateur depuis Juillet 2007. C'est donc lui qui a la responsabilité de rédiger le Document d'Objectifs (DOCOB).

Ce site Natura 2000 s'étend depuis Argelès-sur-Mer jusqu'à Prats-de-Mollo - La Preste, sur 70 km de long et 300 m de large. Il forme un corridor écologique entre deux autres sites Natura 2000 « Embouchure du Tech et Grau de la Massane » sur la partie aval et « Conques de La Preste » à l'amont, au niveau de la source du Tech. De 10 m à 735 m d'altitude, il couvre une superficie de 1 464 ha et traverse 21 communes.



Le fleuve a été classé au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore ». En effet, nous pouvons y retrouver des écosystèmes inféodés aux milieux aquatiques d'influences méditerranéenne à l'embouchure et montagnarde, en amont.

La ripisylve, forêt riveraine des cours d'eau, est très riche floristiquement et abrite une faune très variée. Ses fonctions sont multiples :

- limiter l'érosion des berges par les racines des espèces végétales qui la composent,
- diminuer la vitesse du courant en cas de crue et favoriser l'infiltration de l'eau dans le sous-sol,
- retenir les sédiments et les matériaux,
- préserver et favoriser la diversité biologique,
- épurer naturellement les eaux et donc contribuer à améliorer leur qualité,
- diminuer les risques d'eutrophisation grâce à leur ombrage,
- assurer le premier maillon de la chaîne alimentaire du cours d'eau et de ses abords,
- assurer un lieu de vie pour les animaux (habitats, nutrition, reproduction, etc...).

Mais ces milieux rivulaires sont menacés.

D'une part, les pressions humaines sur les milieux humides (prélèvements d'eau, ouvrages infranchissables de type seuil ou gué, urbanisation, digues, pollutions, etc) engendrent une dégradation qui impacte directement la biodiversité et certains usages (eau potable, baignade, etc).

D'autre part, des espèces animales et végétales « invasives ou envahissantes », car provenant d'autres continents, se sont développées aux dépens des espèces autochtones. Souvent plantes d'agrément dans les jardins privés ou publics, elles se propagent grâce à leurs graines ou par bouturage..

Pour en savoir plus : [www.vallee-du-tech.com](http://www.vallee-du-tech.com)



2, rue Jean Amade - 66400 Céret  
Tél. 04 68 87 08 78 - Fax : 04 68 85 37 72  
sivu.tech@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Alexandre PUIGNAU, Président  
Rédaction : SIGA TECH, L. ARTUS - Conception-impression : CRÉALINK  
Crédit Photos : SIGA TECH, F.D.P.M.A, Association MYOTIS, GOR.  
SEPTEMBRE 2010 - PAPIER P.E.F.C.  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Qu'est-ce que Natura 2000 ?

La convention biodiversité adoptée lors du « Sommet de la Terre » à Rio de Janeiro en 1992 a été ratifiée par la France en 1996. Cette convention a fixé des objectifs de conservation de la faune et de la flore pour chaque pays membre de la Communauté Européenne. Pour répondre à ces objectifs, la création d'un réseau européen « Natura 2000 » s'appuie sur deux directives :

- la directive « Oiseaux » du 2 avril 1979 : elle vise la conservation à long terme de toutes les espèces d'oiseaux sauvages de l'Union Européenne et de leurs habitats;
  - la directive « Habitats-Faune-Flore » du 21 mai 1992 : elle établit un cadre pour les actions communautaires de conservation de certaines espèces de faune (autre que les oiseaux) et de flore sauvages ainsi que des habitats naturels.
- Les habitats et les espèces animales, inscrits dans ces directives, ont fait l'objet d'un recensement mené par le Museum National d'Histoire Naturelle.

Pour en savoir plus : [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)



Lorsqu'un territoire est classé « Site Natura 2000 », cela ne signifie pas pour autant que toute activité humaine soit à proscrire. Au contraire, ce processus cherche à concilier les exigences écologiques des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les territoires avec leurs particularités régionales et locales. Il s'agit donc de promouvoir une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels, dans une logique de développement durable.

Une fois un territoire classé Natura 2000, l'opérateur doit réaliser un Document d'Objectifs (DOCOB). L'élaboration d'un DOCOB comporte trois grandes étapes:

- 1 - Réaliser un inventaire des richesses patrimoniales et les cartographier, un relevé des activités humaines qui se développent sur le site et une analyse de leurs interactions.
- 2 - Définir, sur la base de l'état des lieux réalisé, les enjeux et les objectifs de gestion du site permettant de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des espèces et habitats présents.
- 3 - Traduire par des fiches-actions les objectifs retenus (prescriptions de gestion et propositions d'actions, cahiers des charges, modalités financières, modalités d'évaluation et de suivi).

Après son approbation, le DOCOB fait l'objet d'une phase d'animation afin de permettre la mise en œuvre des actions qui ont été proposées. C'est au cours de cette animation que les propriétaires, sur la base du volontariat, peuvent souscrire un contrat ou signer la charte Natura 2000 et ainsi participer activement à la gestion du site.

De façon plus globale, et compte tenu de la limitation géographique du site Natura 2000 « Les Rives du Tech », un volet biodiversité élargi aux bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères, sera mis en œuvre dans le cadre du projet de SAGE Tech-Albères (zones humides, restauration de ripisylves, continuité physique et écologique, ...). Pour avoir plus d'informations sur ce sujet, contacter le SIGA ou [www.vallee-du-tech.com](http://www.vallee-du-tech.com).



# Le Tech

un fleuve méditerranéen

## Une biodiversité remarquable à préserver

C'est dans le cadre d'un projet de coopération transfrontalière (Atelier Transfrontalier de l'Eau) avec nos homologues et amis du Consorci Alba-Ter, que ce document de sensibilisation a été élaboré. Il met en avant :

- les espèces remarquables qui font la richesse de notre territoire et dont l'intérêt patrimonial est reconnu aux niveaux national et communautaire,
- mais également les espèces envahissantes, souvent introduites par l'Homme, et qui ont un véritable impact négatif sur la biodiversité des milieux en prenant la place d'espèces locales et de celles plus spécifiques des milieux aquatiques.

A travers le portage du document d'objectifs Natura 2000 et l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Tech-Albères, le SIGA Tech a pour ambition :

- une meilleure connaissance de notre patrimoine,
- la restauration des milieux en terme de biodiversité et de paysages,
- la préservation des sites remarquables,
- une véritable diffusion de nos particularismes au plus grand nombre.

Le Président  
Alexandre PUIGNAU



PARTIE AMONT DE PRATS-DE-MOLLO  
À ARLES-SUR-TECH

PARTIE MÉDIANE  
DE ARLES-SUR-TECH À CÉRET

PARTIE AVANT DE CÉRET  
À ARGELÈS-SUR-MER



# La flore

## Le Saule blanc :

arbre très fréquent des ripisylves des parties aval et médiane, il peut atteindre 25 m de haut. Ces feuilles étroites sont blanches sur la face inférieure d'où son nom. Les fleurs sont groupées en chatons. Il supporte très bien des inondations temporaires. Il reste toutefois sujet à la casse et à l'arrachage en cas de crues.

## Le Saule drapé :

arbuste touffu de 2 à 6 m de haut, ce saule se retrouve en bordure des rivières des parties médiane et amont. C'est un bon fixateur de berges. Ces feuilles ont des bords enroulés.

## Le Frêne oxyphyllé :

bien installé à l'aval du Tech, cet arbre peut atteindre jusqu'à 20 m de haut et vivre jusqu'à 200 ans. Il se développe à proximité des cours d'eau sur sol filtrant et rejette facilement sur souche.

## La Renouée flottante :

cette plante aquatique forme des herbiers liés aux eaux courantes du fleuve des parties aval et médiane. Leur localisation et leur développement semblent variables d'une année sur l'autre. Ce milieu constitue un refuge intéressant pour la faune qu'il s'agisse des poissons, des libellules et autres invertébrés. Il joue également un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes aquatiques : oxygénation des eaux par exemple.

## Le Pavot glauque :

plante caractéristique des atterrissements de la partie aval du site, il est reconnaissable grâce à ses fleurs jaunes vives. De la même famille que les coquelicots, il pousse dans des sols meubles.

La flore décrite ci-dessous illustre les essences d'arbres qui composent les habitats d'intérêt communautaire, comme le Saule blanc et le Peuplier blanc, le Frêne oxyphyllé et l'Aulne glutineux. Sont également représentées les espèces végétales les plus emblématiques des berges du Tech.

## L'Aulne glutineux :

caractéristique de la ripisylve, il se reconnaît grâce à ses feuilles dentelées et à ses fruits ressemblant à de petites pommes de pins. Pouvant atteindre jusqu'à 20 m de haut, c'est une espèce pionnière présente tout au long du fleuve. Son système racinaire important contribue au maintien des berges. Il a aussi un rôle d'épurateur des eaux grâce à des nodosités situées sur ses racines.

## Le Saule pourpre :

c'est un petit saule arbustif pouvant croître jusqu'à une hauteur maximale de 5 m. Il a un port en boule. Son nom est dû à la couleur de son écorce et de ses fleurs. Comme les autres saules, il rejette sur souche. Son système racinaire dense lui permet de résister à de fortes crues. Il peuple les parties aval et médiane du Tech.

## Le Peuplier noir :

son nom lui vient de la couleur de son écorce. Présent sur l'ensemble du site, cet arbre s'enracine sur des sols de graviers, de sable ou de limon. Il possède un système racinaire dense mais superficiel. Les peupliers ornementaux et cultivars polluent génétiquement les peupliers noirs autochtones.

## L'Orme champêtre :

caractéristique de la zone méditerranéenne du Tech (partie aval et médiane), il se développe sur des sols drainants, sur les zones les plus hautes du lit majeur, donc plus rarement touchées par les grosses crues. Les ormes constituent le stade le plus évolué des forêts alluviales. Cet arbre est menacé par la graphiose (maladie due à un champignon).

## Les Lentilles d'eau :

ces petites plantes forment des tapis dans les eaux calmes et stagnantes de l'aval du Tech ou dans les zones humides annexes. Ces zones peuvent s'avérer utiles à la reproduction des poissons, des insectes aquatiques, des amphibiens. Elles sont également un lieu de vie pour les tortues aquatiques. Leurs racines étant très courtes, ces végétaux ne sont pas fixés au fond de l'eau.

# La faune

## L'Anguille :

elle arrive dans le Tech sous forme de civelle transparente de quelques cm de long. Elle va y rester entre 8 et 10 ans. Puis, après une dernière transformation, elle va reprendre le chemin de la Mer des Sargasses, à 6 000 km des côtes européennes, pour s'y reproduire et mourir. Des obstacles peuvent barrer son parcours. C'est pour cela que certains seuils sont ou seront équipés de passes à anguilles. Autrefois poisson le plus courant de nos eaux, leur stock est en chute libre depuis les années 60. Elle est dorénavant inscrite sur la Liste Rouge des espèces menacées d'extinction.

## La Loutre d'Europe\* :

présente sur tout le bassin versant du Tech, c'est grâce à ses fèces, appelés épreintes, qu'elle marque son territoire et que nous pouvons donc connaître son aire de répartition. Cette espèce protégée serait revenue sur le Tech via la Catalogne sud. A priori disparue de nos cours d'eau, elle refait son apparition au début des années 2000. Très discrète, c'est à la tombée de la nuit qu'elle sort de sa catiche pour chasser. Il est donc difficile de l'observer.

## Le Desman des Pyrénées\* :

il ressemble à une souris pourvue d'une trompe. Il ne fréquente que la partie amont du Tech. Endémique des Pyrénées, il est très rare dans le département. Inféodé au milieu aquatique, ce mammifère est surtout menacé par la destruction de son habitat et la diminution du nombre de ses proies dues à la dégradation de la qualité de l'eau. C'est une espèce protégée aux niveaux national et communautaire.

## L'Emyde lépreuse\* :

spécifique de notre département, cette tortue aquatique est une espèce protégée très rare. Présente sur le Tech, elle affectionne les annexes fluviales, le cours d'eau principal et également les affluents au caractère plus torrentiel. Cet animal est menacé par la Tortue de Floride qui entre en compétition avec elle pour l'habitat et la nourriture. Ce reptile est très rare en France et fait l'objet d'un Plan National d'Action pour les espèces menacées qui va être lancé par la DREAL Languedoc-Roussillon.

## Le Barbeau méridional\* :

la particularité de ce poisson est qu'il ne peuple que les cours d'eau méditerranéens. Sur le bassin versant du Tech, il nage de la mer jusqu'à environ 700 m d'altitude. Il aime les rivières bien oxygénées, claires, les fonds de graviers ou de sable. Il possède de nombreuses taches brunes.

## La Truite fario :

poisson emblématique du Tech et très prisé des pêcheurs, elle aime les cours d'eau bien oxygénés, clairs et dont la température n'excède pas 20 °C en été. C'est donc dans la partie amont du fleuve que nous allons la retrouver. Toutefois, son patrimoine génétique est actuellement menacé par celui des truites de souche atlantique, introduites par le passé.

## L'Écrevisse à pattes blanches\* :

crustacé autochtone des affluents du Tech, elle a élu domicile dans des eaux de bonne qualité. C'est une espèce rare qu'il faut protéger. Sa pêche est donc très réglementée. Les écrevisses patrimoniales sont menacées et en voie d'extinction car la pollution des cours d'eau et l'introduction accidentelle ou volontaire d'espèces exotiques (surtout d'Amérique du Nord) mettent en péril leur équilibre biologique. Ces écrevisses exogènes leur transfèrent une maladie, la peste de l'écrevisse, mortelle pour les écrevisses indigènes.

## La futaie des forêts alluviales sert également de terrain de chasse pour les chauves-souris. Un gîte à grand Rhinolophe a été identifié en bordure du Tech.

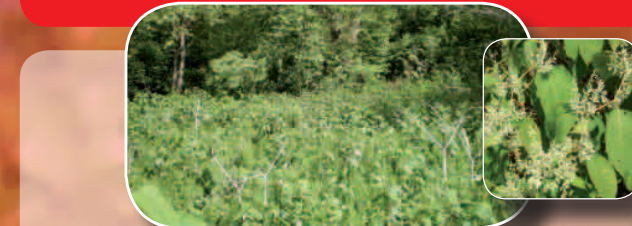
De nombreux oiseaux sont aussi présents près du fleuve comme le Martin-pêcheur, le Loriot ou le Cingle plongeur. La Couleuvre de Montpellier ou la vipéridienne se cachent dans les fourrés. D'autres poissons sont également présents dans les eaux du Tech : la Blennie fluviatile, la Loche franche, le Goujon, le Vairon, etc.

## LEXIQUE

**Alevinage :** Action de déverser des alevins (jeunes poissons ou larves) dans une rivière  
**Atterrissement :** Banc de graviers et de sables dans le lit d'une rivière  
**Autochtone :** Se dit d'une espèce originaire de la région (=indigène)  
**Catiche :** Abri dans lequel vit la loutre  
**Chèvre :** Alevin de l'anguille  
**Ecosystème :** Ensemble formé par les êtres vivants et leur environnement  
**DREAL :** Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**Fèces :** Excréments, crottes  
**Inféodé :** Se dit d'une espèce dépendante d'un milieu  
**Invertébré :** Être vivant dépourvu de colonne vertébrale  
**Monospécifique :** Composé d'une seule espèce  
**Niche écologique :** Place occupée par une espèce dans son milieu  
**ONCFS :** Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
**Ripisylve :** Forêt riveraine des cours d'eau, forêt alluviale  
**Rhizome :** Tige souterraine  
**Seuil :** Ouvrage créé par l'Homme en travers des rivières

\* espèce d'intérêt communautaire

# Espèces végétales et animales envahissantes



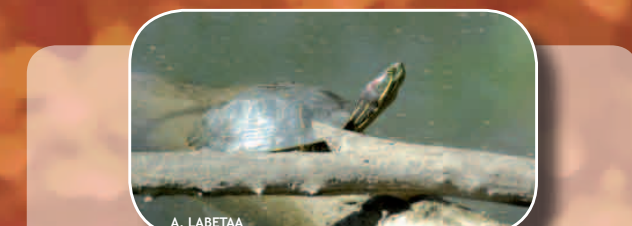
**La Canne de Provence :** ce roseau est surtout présent dans la partie aval et forme des corridors monospécifiques sur les rives du Tech, des cours d'eau et des canaux. Ses nombreux rhizomes superficiels ne permettent pas de lutter contre l'érosion des berges. C'est essentiellement par bouturage de tiges et de racines lors des crues qu'elle se multiplie. De plus, afin d'éviter leur propagation, des précautions doivent être prises lors de la réalisation de travaux près d'un cours d'eau.



**La Renouée du Japon :** originaire d'Asie, elle envahit le fleuve de l'embouchure jusqu'à Céret. Très difficile à éradiquer, elle émet des substances toxiques dans le sol pour éviter que d'autres végétaux ne colonisent son milieu. Ses nombreux rhizomes superficiels ne permettent pas de lutter contre l'érosion des berges. C'est essentiellement par bouturage de tiges et de racines lors des crues qu'elle se multiplie. De plus, afin d'éviter leur propagation, des précautions doivent être prises lors de la réalisation de travaux près d'un cours d'eau.



**L'Oponce :** originaire du Mexique, cette plante grasse se développe dans les milieux secs et sablonneux. Surtout présente dans la partie aval, elle se multiplie très facilement par le bouturage de ses raquettes. Son fruit, la figue de Barbarie est comestible mais attention aux épines !



**La Tortue de Floride :** cette tortue aquatique devenue trop encombrante est rejetée dans les plans d'eau ou les rivières par leurs propriétaires. Mais dans le milieu naturel, elle représente une menace. Important prédateur omnivore, elle peut être également vecteur de maladies transmissibles à l'Emyde lépreuse (espèce protégée) et rentrer directement en concurrence avec elle. Ne relâchez pas vos Tortues de Floride dans les rivières, il y a des centres, des associations ou l'ONCFS qui sauront vous informer.



**La Canne de Provence :** ce roseau est surtout présent dans la partie aval et forme des corridors monospécifiques sur les rives du Tech, des cours d'eau et des canaux. Ses nombreux rhizomes superficiels ne permettent pas de lutter contre l'érosion des berges et sont d'efficaces vecteurs de propagation de cette plante



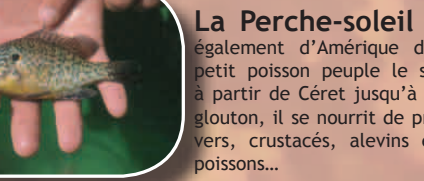
**Le Buddléia ou arbre aux papillons :** plante ornementale originaire de l'Himalaya, elle est présente sur tout le cours d'eau (mais plus particulièrement en amont). Elle forme des massifs très denses empêchant la lumière de passer. Cet ombrage déséquilibre alors la vie des cours d'eau. Cet arbuste peuple les milieux par ses très nombreuses graines et par le bouturage de ses tiges.



**L'Écrevisse de Louisiane :** originaire des Etats-Unis, elle est présente surtout dans la partie aval du Tech et les plans d'eau. Ce crustacé entre en compétition avec l'Écrevisse à pattes blanches autochtone des affluents du Tech et les plans d'eau. Nuisible, elle peut leur transmettre une maladie. De plus, en creusant des galeries dans les berges pour se protéger de la sécheresse, elles les fragilisent. Une des méthodes pour réduire leur nombre est de les pêcher ! En effet, c'est un mets très fin.



**Le Poisson-chat :** ce poisson est originaire d'Amérique du nord. C'est au niveau du plan d'eau de Villelongue-dels-Monts qu'il s'est le plus développé. Prédateur redoutable, il consomme aussi bien des végétaux, des vers, des larves d'insectes que des oeufs ou des alevins.



**La Perche-soleil :** originaire également d'Amérique du nord, ce petit poisson peuple le secteur aval à partir de Céret jusqu'à la mer. Très glouton, il se nourrit de presque tout : vers, crustacés, alevins et oeufs de poissons...

Ces deux espèces sont classées « espèce susceptible d'introduire des déséquilibres biologiques ». Leur éradication est OBLIGATOIRE après capture !

Il existe bien d'autres espèces végétales et animales envahissantes le long du Tech comme : l'Ailante glanduleux, le Robinier faux acacia, le Mimosa, le Ragondin, le Rat musqué, ... Si vous souhaitez avoir des informations sur les moyens de lutter contre les espèces envahissantes, contactez le SIGA TECH.